

FORMATION

Allégations nutritionnelles, santé et beauté : maitriser la communication des compléments alimentaires

Les lundi 16 et mardi 17 novembre 2026 (9h00 - 12h30)



Cette formation permet de se former ou valider ses acquis dans le domaine de la communication santé. Elle s'adresse aussi bien aux metteurs sur le marché de denrées alimentaires que de compléments alimentaires. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour mieux appréhender les risques et les contraintes mais aussi les opportunités de communication on-pack et off-pack.

Lieu	**À distance**
Date	**Les 2 matinées du 16 et mardi 17 novembre 2026**
Heure	**De 9h00 à 12h30**
Animatrice	**Elodie François:** Directrice Scientifique - Aliments, Spécialités pharmaceutiques, Cosmétiques, Nutrition animale, Biocides
Prix / Participant	**Les deux matinées du 16 et mardi 17 novembre 2026 : 805€HT soit 966€TTC**

OBJECTIFS

- Valider ses acquis réglementaires concernant les allégations de santé
- Appréhender les contraintes et les risques
- Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets
- Avoir les clés pour mettre en place une stratégie de communication adaptée
- Questions/Réponses - Echange et débat sur le sujet

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation de denrées alimentaires (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

PRÉREQUIS

- Niveau Avancé : Maitriser le contexte du Règlement 1924/2006 et/ou avoir participé à la formation "Étiquetage des compléments alimentaires - mentions obligatoires et bases de la communication"

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à renvoyer à
contact@pharmanager-development.com

PHARMANAGER development

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connexion des participants

Présentations et tour de table des attentes/objectifs individuels

I- Rappels réglementaires: Point à date

- Champ d'application
- Allégations génériques
- Allégations relatives aux substances végétales, où en sommes-nous ?
- Focus sur certaines particularités des allégations nutritionnelles (allégations comparatives, allégations « sans »…) et des allégations de santé (allégations enfants, revendications beauté, effets bénéfiques généraux non spécifiques - le cas particulier des probiotiques -, flexibilité du libellé…).

=> Quiz, exercices: valider ses acquis

II- Origine des preuves scientifiques

Obtention de données propres
Les essais cliniques:

- Quels sont les principaux prérequis (caractérisation, population, choix des critères principaux et secondaires…)
- Quelles sont les exigences à prendre en compte ?

- Les « tests consommateurs »

- Comment les mettre en place ?
- Comment peuvent-ils nous servir ?

=> Quiz, exercices: valider ses acquis

III- Exploitation des preuves scientifiques et mise en œuvre de la communication santé

- Comment ? communication des résultats auprès du grand public, des professionnels de santé, en B to B. Sur quels supports promotionnels ? conditionnement primaire et secondaire, catalogue, site internet, blog, leaflet, les influenceurs et les réseaux sociaux.
- Recommandations
- Risques et sanctions

=> Quiz, exercices: valider ses acquis



FORMATION

Allégations nutritionnelles, santé et beauté : maitriser la communication des compléments alimentaires

Les lundi 16 et mardi 17 novembre 2026 (9h00 - 12h30)



MOYENS PÉDAGOGIQUES , MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique. **Evaluation des acquis à compléter en fin de formation , attestation de suivi de formation.**

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part. Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO (Opérateur de Compétence). Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.
Pour vos demandes de prises en charge par votre OPCO, Pharmanager Development possède un numéro de déclaration d'activité : 5249 03216 49.

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

Nom de la société : _____

Nom du signataire : _____

N° TVA Intracommunautaire : _____

Responsable Formation de la société (e-mail obligatoire) : _____
(A défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS

NOM :
PRÉNOM :
Fonction :
e-mail :

NOM :
PRÉNOM :
Fonction :
e-mail :

NOM :
PRÉNOM :
Fonction :
e-mail :

Attentes et objectifs individuels :
.....
.....
.....

TOTAL : **€ HT**

NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ À FACTURER :

Date : *Signature :*